



Appui à la Filière et à la Profession Piscicoles en Côte d'Ivoire (AF2P-CI)

L'APDRA intervient en Côte d'Ivoire depuis sa création en 1996. Avec ses partenaires, elle est à l'origine de l'essor remarquable qu'a connu la pisciculture dans les régions Centre-Ouest et Sud-Ouest. Reposant sur une polyculture à base de tilapia, cette activité est principalement destinée à la commercialisation et s'intègre parfaitement au sein des exploitations agricoles en valorisant les bas-fonds ainsi que les sous-produits des autres ateliers de production.



Identité du projet

Durée

3 ans, 2016 - 2019

Localisation

Régions du Centre-Ouest et du Sud-Ouest, région de l'Ouest

Financement

Agence Française de Développement (AFD), Caritas Man (Côte d'Ivoire), Conseil Régional Centre - Val de Loire, Conseil Départemental de l'Essonne, avec le soutien de la Fondation AnBer et de la Fondation Michelham

Partenaire local

Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire (APCI)

Bénéficiaires attendus

500 pisciculteurs et leurs familles

Contexte

- Un projet multi-pays mis en œuvre dans trois pays d'intervention : Cameroun, Guinée et Côte d'Ivoire, avec pour objectifs l'**amélioration de la production de poisson** et la **structuration de la filière piscicole**
- Une intervention qui fait suite au Projet de Renforcement des Capacités des Pisciculteurs dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire (PRCPCI) mis en œuvre par l'APDRA et l'APCI entre 2012 et 2016
- Une activité piscicole profondément perturbée par une décennie de crise politique en Côte d'Ivoire

Les actions de l'APDRA ont pour but de relancer une pisciculture performante et de qualité, portée par des groupements de pisciculteurs solidement installés



APDRA Pisciculture Paysanne

9, avenue de France - 91 300 Massy Tel : +33 (0)1 69 20 38 49
email: contact@apdra.org site Internet: <http://www.apdra.org>

Appui aux groupements piscicoles du Sud-Ouest et du Centre-Ouest

- Actualisation des Plans de Développement Locaux de la Pisciculture (PDLP) des groupements déjà accompagnés par le précédent projet
- Mise en œuvre des activités programmées dans les PDLP : relance de la collaboration entre pisciculteurs, appui-conseil technique, suivi de construction, etc.
- Diagnostic participatif auprès des groupements de pisciculteurs nouvellement encadrés
- Mise en place d'un dispositif de « parrainage » des groupements nouvellement encadrés : accompagnement par des pisciculteurs expérimentés, partenaires du projet



➔ 18 groupements de pisciculteurs accompagnés en 2016
825 pisciculteurs recensés dans la zone d'intervention

Développement d'une activité piscicole dans l'Ouest

- Pas d'activité piscicole à l'ouest, excepté 2 sites pilotes mis en place par l'ONG Caritas Man, partenaire du projet
- Sessions de formation théoriques et pratiques au bénéfice des candidats à la pisciculture et des agents de Caritas Man
- Formations portant sur la démarche de développement, la démarche d'aménagement et l'organisation de la production
- Appui-conseil régulier aux pisciculteurs en installation et aux responsables des sites pilotes



➔ 16 candidats répartis dans 6 villages accompagnés en 2016
4 sites piscicoles en construction au 31 janvier 2016

Appui à la filière piscicole

- Appui initié dans les régions centre-ouest et sud-ouest, où la production piscicole est déjà bien développée
- Etude des modes de commercialisation existant et plus particulièrement de l'activité des mareyeuses
- Identification des autres intervenants de l'interprofession (aménagistes, tacherons, moteurs de filets, etc.)



➔ Organisation d'un premier atelier de l'interprofession de la filière piscicole